

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1/SG/CG pris en Conseil de Gouvernement

n° 69-1/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 janvier 1969

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port, est autorisé à Se rendre en Milon en France.